

Septembre 2020 – Résumés des points de presse

4 septembre

- Depuis juillet, c'est la première fois que l'on est à plus de 180 cas par jour.
- Plus de cas veut dire qu'il y a plus de chances d'avoir des éclosions.
- Pourquoi on fait ça? Pour nos écoles, pour le personnel de la santé, pour nos aînés et autres.
- Ces éclosions viennent du communautaire.
- Que veut dire communautaire : lorsque l'on voit notre famille, activités sociales et nos actions quotidiennes.
- On a le pouvoir de changer les choses et de diminuer le nombre de cas : il faut suivre les consignes.
- Écoles - Rentrée scolaire
- Ce n'est pas parfait, mais il y a eu préparation.
- Dans les nouveaux cas, il y a probablement une 20e d'école qui a été touchée.
- La bonne nouvelle : ce ne sont pas des éclosions. Ce sont des cas uniques.
- La santé publique travaille fort à enquêter autour des cas afin d'aviser les gens ayant été en contact avec ces cas.
- On est capable d'éteindre les feux dans les écoles.
- Le MSSS publiera aujourd'hui (le 4 septembre) une première liste des écoles ayant un cas COVID-19.

10 septembre

Contravention

- Plusieurs suivent les consignes, mais il y a encore une minorité de personnes irresponsables qui ne suivent pas les consignes. Ces gens mettent à risque la santé des personnes âgées, la santé des personnes vulnérables et mettent à risque les employés du réseau de la santé.
- Il y a une hausse de cas, on le remarque.
- À compter de samedi, on va maintenant commencer à donner des contraventions aux citoyens qui ne respectent pas les consignes. Ceux qui ne portent pas le masque dans les lieux publics intérieurs recevront une contravention.
- Nous demandons aux policiers de se concentrer dans les zones « jaunes ».
- Ce n'est pas agréable, mais nous devons être solidaires.
- Les plus récentes données sur l'évolution de la COVID-19 proviennent, pour la première fois, du système d'information Trajectoire de santé publique (TSP).
- Nous devons respecter les consignes afin de diminuer les impacts de la 2e vague.
- Le gouvernement du Québec apporte des ajustements à son plan de match pour la rentrée scolaire dans le but de garantir des conditions d'apprentissage optimales aux élèves dans un environnement sécuritaire pour eux et pour le personnel scolaire.
- Le port du couvre-visage sera obligatoire pour tous les élèves à partir de la 5e année du primaire (10 ans et plus) et plus ainsi que pour l'ensemble des membres du personnel

scolaire lors de leurs déplacements à l'intérieur de l'école et dans les transports scolaires ou publics.

- Le couvre-visage ne sera toutefois pas obligatoire à l'intérieur de la salle de classe, ni dans une salle utilisée pour prendre des repas.
- Le concept de bulle est élargi pour englober toute la classe.
- Élargissement de l'offre de l'enseignement à distance.
- Une marche à suivre claire en cas d'éclosion sera déployée.
- Une version adaptée du Guide auto soins sera mis à jour prochainement.

15 septembre

- 8 régions passent au jaune (stade préalerte) incluant la Montérégie et Montréal.
- Les rencontres dans les maisons privées contribuent grandement à la propagation du virus.
- Le premier ministre est très inquiet.
- Si nous continuons sur cette lancée, un reconfinement est possible.
- Le premier ministre lance un appel à la solidarité. Il faut penser aux travailleurs du réseau, personnes vulnérables, enfants et travailleurs.
- Les regroupements mêmes dans les maisons privées doivent être limités.
- Il est important de porter le masque et respecter la distanciation.
- Ne pas suivre les règles a un impact important sur le réseau de la santé.
- En Montérégie, un rassemblement de 17 personnes au restaurant a généré 31 cas + dépister les 330 personnes présentes au restaurant.

16 septembre

- La situation est inquiétante.
- La transmission se fait au niveau des rassemblements dans les maisons.
- Le gouvernement évalue les différentes façons de limiter la propagation dans les lieux privés.

17 septembre

- Le nombre de cas, d'hospitalisation et le nombre de décès augmente.
- Les 8 régions restent en jaune.
- Si des régions doivent passer au orange, le ministre de la Santé le fera.
- Les bars, restaurants et microbrasseries plus d'alcool ne sera servi après minuit.

17 septembre

- Une vaste intervention policière aura lieu dans les bars et restaurants du Québec. Les établissements seront visités pour remettre des amendes et sensibiliser la population.
- Des discussions avec le DPCP sont en cours pour donner des sanctions pour les rassemblements privés.

20 septembre

- Trois régions (Capital-Nationale, Montréal et Chaudière-Appalache) deviennent des zones oranges.



- Le nombre de personnes permises dans les rassemblements privés est diminué à 6 dans toutes les régions.

21 septembre

Projet OSCAR

- 2206 bar et restaurants ont été visités.
- 1500 avertissements aux gestionnaires de bars/restaurants.
- 90 constats d'infraction remis.
- Régions en zone orange
- Rappel à la population d'éviter les contacts sociaux pour limiter la contagion.

22 septembre

- Laval et l'Outaouais passe à la zone Orange. Le ministre de la Santé désire informer la population sur une base régionale au lieu de l'ensemble du Québec.
- Le nombre de cas, le nombre d'éclosion et l'impact sur le système de santé est ce qui motive le changement de zone des différentes régions.

Recrutement pour le dépistage

- Les délais d'attente pour un dépistage et la réception de résultats s'améliore.
- Des professionnels (catégorie 4) sont recherchés pour faire des dépistages.
- Les retraités sont les bienvenus.
- Pour les enquêtes épidémiologiques, des gens qui ont de l'expérience en enquête sont recherchés.
- Les gens intéressés peuvent postuler sur Je contribue.

24 septembre

Contacts Sociaux

- La contamination communautaire est très active.
- Il faut la freiner.
- Le gouvernement demande à ce que la population évite les contacts sociaux.
- Recrutement pour le dépistage
- Plus de 4 000 professionnels se sont inscrits sur Je contribue.
- Centres de dépistage
- Mise en ligne du temps d'attente pour tous les centres de dépistage au Québec.

28 septembre

- Le nombre de cas ont augmenté de façon importante. La situation est critique.
- Des nouvelles mesures doivent être prises.

- À compter de mercredi minuit, la CMM, la Capital-Nationale et Chaudière-Appalaches passeront au rouge.
- Mesures du 1er au 28 octobre
- Dorénavant, dans les maisons les invités sont interdits sauf pour des raisons exceptionnelles (ex.: proche aidant, gardienne, plombier etc.) pour 28 jours.
- Dans les RPA, RI, CHSLD, la même règle s'applique.
- Les bars, casinos, restaurants seront fermés. Les salles de spectacles, cinéma, musées et bibliothèques seront également fermés pour 28 jours.
- À l'extérieur, les rassemblements à moins de 2 mètres sont interdits.
- Les commerces demeureront ouverts.
- Le gouvernement ne souhaite pas prolonger les 28 jours.
- Il faut faire un effort pour casser la 2ème vague.

29 septembre

- La situation est critique.
- Le gouvernement demande aux jeunes de suivre les mesures de distanciation et d'hygiène.
- Dans plusieurs pays, ce sont eux qui contribuent le plus à la transmission communautaire.
- Tant qu'il n'y aura pas de vaccin, il est possible qu'il y ait plusieurs vagues.
- La collaboration de tous est nécessaire.

30 septembre

- Le nombre de cas continue d'augmenter, donc l'hospitalisation continue aussi d'augmenter. Plus que jamais, la situation est inquiétante.
- Le premier ministre demande aux Québécois de rester à la maison pour 1 mois.
- Concernant les décisions prises lundi, ce n'est pas une punition. Le but est de choisir les activités qui ne sont pas essentielles et de réduire les contacts.
- Ce n'est pas impossible que l'on ajoute des restrictions. Il y a une urgence d'agir.
- En raison de la négligence de certains, on se retrouve dans une situation où plusieurs personnes sont affectées. Des vies sont en danger.

RAPPEL – CONSIGNES

- Les maisons : à compter de minuit, dans les zones rouges, ce ne sera pas possible de recevoir des invités, sauf pour quelques exceptions : proche-aidant, un ou une gardienne, un plombier, etc.
- Aucune fête (party) ne sera tolérée. Les policiers pourraient donner des constats d'infraction.
- Les policiers pourront obtenir un télé mandat de la part d'un juge afin de donner un constat.
- Manifestation : à compter de minuit, les manifestants devront porter le masque.
- Possibilité de contraventions de 1000 \$.
- Rassemblements dans les parcs : en ce moment, les rassemblements sont limités à 25 personnes. À compter de minuit, ce sont tous les rassemblements qui sont interdits.
- Les policiers vont inviter les gens à se disperser.
- Les gens habitant dans une zone rouge ne peuvent pas aller dans un restaurant d'une zone orange.